

Mme MEUNIER CHALOT Odette



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 26 mai 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 27 décembre 2021 sous réserves d'incidents

AVIS DE SAISINE DE LEGATAIRE UNIVERSEL - DELAI D'OPPOSITION

Article 1007 du Code civil

Article 1378-1 Code de procédure civile

Loi n°2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testaments olographes en date des 13 décembre 2004 et 14 septembre 2011, Mme Odette **MEUNIER**, en son vivant retraitée, veuve de Mr Alexandre **CHALOT**, demeurant à ORANGE (84100) maison de retraite Raoul Rose Rue des Girbes, Née à ORANGE (84100), le 21 juin 1928, de nationalité française, et décédée à ORANGE (84100), le 14 octobre 2021, A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ces testaments ont fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Me Sophie DOUURENT, notaire salariée à ORANGE (Vaucluse), 179, rue du Colonel Arnaud Beltrame, le 23 décembre 2021, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Me Sophie DOUURENT, notaire à ORANGE (84100), référence CRPCEN : 84050, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CARPENTRAS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

3952696

Publié le 27/12/2021



Ecrit par Echo du Mardi le 27 décembre 2021